

---

---

**Identification de sécurité — Plans  
d'évacuation et de secours**

*Safety identification — Escape and evacuation plan signs*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 23601:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b8f6e01e-40f5-4d0b-b381-b8443b8ccd14/iso-23601-2009>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 23601:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b8f6e01e-40f5-4d0b-b381-b8443b8ccd14/iso-23601-2009>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2009

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction .....	v
1 <b>Domaine d'application</b> .....	1
2 <b>Références normatives</b> .....	1
3 <b>Termes et définitions</b> .....	1
4 <b>Généralités</b> .....	2
5 <b>Exigences relatives à la conception</b> .....	2
6 <b>Taille des éléments du plan</b> .....	4
7 <b>Contenu et représentation</b> .....	4
7.1 <b>En-tête</b> .....	4
7.2 <b>Plan de situation</b> .....	4
7.3 <b>Plan d'évacuation sectoriel</b> .....	5
7.4 <b>Instructions de sécurité</b> .....	5
7.5 <b>Légende</b> .....	6
7.6 <b>Autres informations</b> .....	6
7.7 <b>Utilisation de couleurs</b> .....	6
7.7.1 <b>Itinéraires d'évacuation</b> .....	6
7.7.2 <b>Signaux de sécurité</b> .....	6
7.7.3 <b>Emplacement de l'observateur</b> .....	6
7.7.4 <b>Couleur du fond</b> .....	6
7.7.5 <b>Contour des éléments structuraux du local ou de l'établissement</b> .....	6
7.7.6 <b>En-tête</b> .....	6
7.7.7 <b>Texte</b> .....	6
8 <b>Matériaux</b> .....	7
9 <b>Installation et emplacement</b> .....	7
10 <b>Inspection et mise à jour</b> .....	7
<b>Annexe A (informative) Exemples de plans d'évacuation</b> .....	8
<b>Bibliographie</b> .....	13

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 23601 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques et pictogrammes*, sous-comité SC 2, *Identification de sécurité (signaux, formes, symboles et couleurs)*.

[ISO 23601:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b8f6e01e-40f5-4d0b-b381-b8443b8ccd14/iso-23601-2009)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b8f6e01e-40f5-4d0b-b381-b8443b8ccd14/iso-23601-2009>

## Introduction

Pour signaler les itinéraires d'évacuation dans des locaux ou des établissements, il est nécessaire de normaliser un système qui repose le moins possible sur l'utilisation de mots pour que la compréhension soit optimale.

L'augmentation constante du commerce international, des déplacements de personnes et de la mobilité de la main d'œuvre requièrent une méthode commune qui permet de communiquer ces instructions importantes de sécurité aux occupants de locaux ou d'établissements.

L'utilisation de la présente Norme internationale permettra de diminuer les risques en fournissant un moyen de formation et d'enseignement amélioré et de réduire l'éventuelle confusion lors de situations d'urgence.

À travers l'utilisation des signaux de sécurité de l'ISO 7010, le codage de couleurs et les exigences de conception spécifiques, la présente Norme internationale établit une méthode commune pour illustrer la position de l'observateur par rapport à des itinéraires d'évacuation désignés menant à des sorties de secours ainsi que l'emplacement du matériel de sécurité incendie et des équipements de secours à proximité et adjacents aux itinéraires d'évacuation.

Les plans d'évacuation font partie intégrante du système de signaux de sécurité d'un local ou d'un établissement et jouent un rôle prépondérant dans la gestion de la sécurité incendie de l'exploitant du bâtiment. Les plans d'évacuation sont des composants nécessaires d'un système de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité d'un local ou d'un établissement (voir l'ISO 16069).

NOTE La réglementation en vigueur dans certains pays peut différer à certains égards de celle donnée dans la présente Norme internationale.

[ISO 23601:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b8f6e01e-40f5-4d0b-b381-b8443b8ccd14/iso-23601-2009)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b8f6e01e-40f5-4d0b-b381-b8443b8ccd14/iso-23601-2009>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 23601:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b8f6e01e-40f5-4d0b-b381-b8443b8ccd14/iso-23601-2009>

# Identification de sécurité — Plans d'évacuation et de secours

**IMPORTANT** — Le fichier électronique du présent document contient des couleurs qui sont jugées utiles pour la bonne compréhension du document. Il convient donc aux utilisateurs de considérer l'emploi d'une imprimante couleur pour l'impression du présent document.

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale établit des principes de conception pour des plans d'évacuation affichés qui contiennent des informations relatives à la sécurité incendie, au secours, à l'évacuation et au sauvetage des occupants d'un local ou d'un établissement. Ces plans peuvent également être utilisés par les équipes d'intervention en cas d'urgence.

Ces plans sont destinés à être affichés sous forme de panneaux dans les endroits publics et les lieux de travail.

La présente Norme internationale n'a pour objectif de traiter ni les plans à utiliser par les services de sécurité externes, ni des dessins techniques professionnels détaillés à utiliser par les spécialistes.

(standards.iteh.ai)

## 2 Références normatives

ISO 23601:2009

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3864-1:2002, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 1: Principes de conception pour les signaux de sécurité sur les lieux de travail et dans les lieux publics*

ISO 3864-3, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 3: Principes de conception des symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité*

ISO 7010, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Signaux de sécurité utilisés sur les lieux de travail et dans les lieux publics*

ISO 17724, *Symboles graphiques — Vocabulaire*

ISO 17398, *Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Classification, performance et durabilité des signaux de sécurité*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 17724 ainsi que les suivants s'appliquent.

### 3.1

#### instructions de sécurité en cas d'urgence

instructions, à l'intention des occupants, à suivre en cas d'urgence

**3.2 plan d'évacuation**  
plan affiché, à l'intention des occupants d'un local ou d'un établissement, sur lequel sont illustrés les éléments nécessaires au secours et sur lequel peuvent figurer les informations nécessaires à l'évacuation, au sauvetage et à la première intervention

**3.3 itinéraire d'évacuation**  
chemin désigné menant à une zone sécurisée prévue

**3.4 plan d'évacuation sectoriel**  
représentation détaillée de la zone indiquée sur le plan de situation basé sur les plans d'étage

**3.5 instructions de sécurité incendie**  
instructions, à l'intention des occupants, à suivre en cas d'incendie

**3.6 plan de situation**  
représentation graphique simplifiée utilisée pour relier le plan d'évacuation sectoriel à l'ensemble du local/de l'établissement ou du site

## 4 Généralités

Avant d'appliquer les principes de conception, les procédures de gestion de la sécurité incendie doivent avoir déterminé un certain nombre d'éléments essentiels à faire figurer sur les plans d'évacuation. Les plans d'évacuation doivent être le reflet de l'étude des informations suivantes:

- a) les manuels de sécurité incendie et les procédures;
- b) le ou les dessin(s) actuel(s) du plan du site et du local ou de l'établissement indiquant les principales caractéristiques de ce dernier, vérifiées par une visite du site;
- c) l'identification de tous les itinéraires d'évacuation;
- d) la documentation de la planification d'évacuation, y compris les mouvements prévus des personnes et les éventuelles instructions données ainsi que la manière de les communiquer;
- e) l'emplacement de tout le matériel de lutte contre l'incendie et des alarmes;
- f) l'emplacement des équipements de secours et des aides à l'évacuation;
- g) les actions nécessaires à prendre en cas de situation d'urgence ou d'incendie;
- h) l'emplacement des zones de refuge et des points de rassemblement.

Les plans d'évacuation ont pour but d'aider les personnes à s'orienter par rapport à l'itinéraire d'évacuation planifié. De cette façon, le plan d'évacuation complète le système de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité du local ou de l'établissement (voir l'ISO 16069).

## 5 Exigences relatives à la conception

Le plan d'évacuation doit être conçu conformément à la stratégie d'évacuation du local ou de l'établissement et aborde les besoins spécifiques des occupants des locaux ou d'une partie de ceux-ci.



Les exigences suivantes doivent être satisfaites par tout plan d'évacuation.

- a) L'emplacement exact de l'observateur doit être indiqué sur le plan d'évacuation.
- b) Les plans d'évacuation doivent utiliser des couleurs.
- c) L'échelle du plan d'évacuation dépend de la taille du local ou de l'établissement, du niveau de détail à illustrer et de l'emplacement prévu du plan d'évacuation. Des échelles égales ou supérieures aux suivantes doivent être utilisées:
  - 1 : 250 pour des locaux ou établissements de grande taille;
  - 1 : 100 pour des locaux ou établissements de petite à moyenne taille;
  - 1 : 350 pour des plans affichés dans des salles individuelles.

Les éléments détaillés tels que les escaliers ou les couloirs peuvent être agrandis pour les besoins de visibilité ou pour faciliter l'insertion des signaux de sécurité sur le plan d'évacuation. Il convient d'utiliser la même échelle pour une série de plans d'évacuation concernant le même local ou établissement. Pour certaines zones spécifiques du local ou de l'établissement, par exemple les parkings ou les espaces techniques, d'autres échelles peuvent être utilisées afin de reconnaître l'étendue de l'espace vide.

- d) Toute zone spécifique doit être illustrée de manière homogène sur une série de plans du local ou de l'établissement.
- e) Pour obtenir une visibilité et une lisibilité suffisantes, la puissance de l'éclairage vertical des plans d'évacuation fournie par l'éclairage normal doit être au moins égale à 50 lx. Lorsqu'il est prévu un éclairage de secours en cas de panne de l'éclairage normal, la puissance de l'éclairage vertical des plans d'évacuation constitués de matériaux ordinaires ou photoluminescents doit être au moins égale à 5 lx. Lorsqu'aucun éclairage de secours n'est prévu en cas de panne de l'éclairage normal, ou lorsqu'il est prévu un système de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité photoluminescent conformément à l'ISO 16069, des plans d'évacuation constitués de matériaux photoluminescents peuvent être utilisés. Dans tous les cas, le matériau photoluminescent doit avoir une classification supérieure ou égale à la classe C de l'ISO 17398.
- f) Pour identifier les couleurs de sécurité sur les plans, la valeur minimale de l'indice de rendu des couleurs,  $R_a$ , d'une lampe doit être  $\geq 40$ . L'indice des luminaires ne doit pas s'écarter sensiblement de cette valeur. Lorsque les plans d'évacuation sont constitués de matériaux photoluminescents, des lampes fluorescentes blanches doivent constituer la source d'excitation. L'utilisation de lampes à vapeur de sodium à faible pression est proscrite.
- g) Le fond d'un plan d'évacuation doit avoir la couleur de sécurité blanche ou blanche photoluminescente telle que définie dans l'ISO 3864-1:2002, Tableau 4.
- h) Les dimensions minimales d'un plan d'évacuation doivent être de 297 mm  $\times$  420 mm (A3) sauf pour les plans d'évacuation à afficher dans des pièces individuelles dans lesquelles les dimensions du plan peuvent être réduites à 210 mm  $\times$  297 mm (A4). Une tolérance de 5 % est admise.
- i) Les plans d'évacuation doivent être à jour.
- j) Le plan d'évacuation, tel qu'il est affiché, doit être orienté par rapport à l'observateur de telle sorte que les endroits situés à gauche sur le plan soient sur la gauche de l'observateur et les endroits situés à droite sur le plan soient sur sa droite.
- k) Lorsqu'une zone sécurisée et le matériel de lutte contre l'incendie sont indiqués sur le plan d'évacuation, ils doivent être représentés par des signaux de sécurité qui sont identiques à ceux présents à leur emplacement dédié dans le local ou l'établissement et ces signaux doivent être conformes à l'ISO 7010.
- l) Les plans d'évacuation doivent avoir une légende.

- m) Les plans d'évacuation doivent avoir une en-tête normalisée, comportant les mots «Plan d'évacuation» dans la ou les langues du pays dans lequel le plan est utilisé.
- n) Les plans d'évacuation doivent indiquer les emplacements des points de rassemblement intégrés au plan d'évacuation sectoriel ou sur un plan de situation.

## 6 Taille des éléments du plan

Les exigences suivantes doivent être respectées.

- a) Les informations figurant sur les plans d'évacuation doivent être lisibles depuis la distance d'observation prévue. La hauteur minimale des caractères doit être de 2 mm. Il convient de choisir les polices de caractères de manière à optimiser la lisibilité à la distance d'observation prévue.
- b) La hauteur minimale de l'en-tête doit être d'au moins 7 % de la plus petite dimension du plan d'évacuation et la hauteur des caractères doit correspondre à au moins 60 % de celle de l'en-tête. Des exemples figurent dans le Tableau 1.
- c) La hauteur minimale des signaux de sécurité figurant sur le plan doit être de 7 mm.
- d) La largeur des traits pour la représentation graphique des murs porteurs du local ou de l'établissement doit être d'au moins 1,6 mm. Les cloisons intérieures doivent être représentés par des traits d'une largeur minimale de 0,6 mm. Si le plan fait apparaître des éléments détaillés (par exemple escaliers, étagères, fenêtres), ils doivent être représentés par des traits d'une largeur minimale de 0,15 mm.

Dans la représentation graphique de longs couloirs d'évacuation, il est recommandé d'illustrer des éléments architecturaux ou des équipements afin de donner à l'utilisateur la sensation d'échelle ou de distance.

**Tableau 1 — Exemples de hauteur minimale de l'en-tête et des caractères**

Dimensions du plan d'évacuation mm × mm	Hauteur du plan d'évacuation mm	Hauteur de l'en-tête mm	Hauteur de la lettre capitale mm
297 × 420 (A3)	297	21	13
420 × 594 (A2)	420	30	18
594 × 841 (A1)	594	42	26
841 × 1 189 (A0)	841	59	36

## 7 Contenu et représentation

### 7.1 En-tête

Chaque plan d'évacuation doit comporter une en-tête. Pour l'en-tête, des majuscules et minuscules peuvent être utilisées.

### 7.2 Plan de situation

Sauf lorsque le plan d'évacuation sectoriel d'un petit local ou établissement est lui-même une perspective de dessus du local ou de l'établissement, chaque plan d'évacuation doit incorporer un plan de situation.

Un plan de situation doit incorporer:

- a) le ou les emplacement(s) du ou des point(s) de rassemblement;

- b) le plan de situation du local ou de l'établissement ou du site, la partie spécifique couverte par le plan d'évacuation sectoriel étant mise en évidence;
- c) une représentation simplifiée des environs (par exemple routes, parkings, autres bâtiments).

La taille du plan de situation ne doit jamais dépasser 10 % du plan d'évacuation.

### 7.3 Plan d'évacuation sectoriel

Le plan d'évacuation sectoriel doit incorporer:

- a) le plan d'étage de la partie concernée du local ou de l'établissement, lequel est modifié pour
  - éliminer les détails non essentiels,
  - mettre en évidence les éléments importants,
  - améliorer la lisibilité et faciliter la compréhension,
  - orienter le plan dans la position de l'observateur;
- b) toutes les sorties de secours et les itinéraires d'évacuation, horizontaux et verticaux. Si des instructions directionnelles doivent être données à partir d'un point «Vous êtes ici» spécifique, ces instructions doivent être communiquées par l'utilisation d'une flèche du type D de l'ISO 3864-3 (voir la Figure 1);



**Figure 1 — Flèche indiquant la direction du mouvement de personnes (ISO 3864-3, flèche de type D)**

- c) l'emplacement de l'observateur («Vous êtes ici»);
- d) l'emplacement des escaliers;
- e) toute disposition spécifique mise à la disposition des personnes handicapées;
- f) l'emplacement du matériel de lutte contre l'incendie et des équipements de secours et de sauvetage de première intervention, ainsi que leur type, par exemple alarme-incendie, extincteurs, tuyaux d'incendie, matériel de premiers secours;

S'il n'est pas possible d'indiquer l'emplacement réel des signaux de sécurité en raison de l'échelle utilisée, ceux-ci peuvent être indiqués séparément dans l'espace libre disponible le plus proche avec un filet pour indiquer le bon emplacement (voir la Figure A.1).

- g) l'emplacement des ascenseurs en tant qu'élément d'architecture.

### 7.4 Instructions de sécurité

Les plans d'évacuation doivent toujours être associés aux instructions de sécurité incendie et aux instructions de sécurité en cas d'urgence qui peuvent figurer sur le plan d'évacuation ou être affichées à proximité de celui-ci.